



Notre-Dame d'Aquitaine



Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle — 33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : fsspx33@gmail.com

Lien paroissial : tradinetbx@gmail.com

Editorial

MAI 2017 - n°49

Bien chers fidèles,

Le Carême a passé bien vite. Et si la joie de Pâques nous a envahis totalement je l'espère (d'autant plus qu'elle était méritée par de saints efforts), elle ne doit pas nous faire oublier ces grandes leçons enseignées par Notre-Seigneur durant ces quarante jours de lutte. Et nous aurons cinquante jours de temps pascal pour les mettre à profit.

La première et la plus importante est celle que Notre-Seigneur donne aux Apôtres au Jardin des Oliviers quand il s'exclame : *Veillez et priez, pour ne pas entrer en tentation... Ne pouvez-vous pas veiller une heure avec moi?* Je souhaite à cette occasion vous encourager de nouveau à renouveler votre prière, individuelle, familiale ou paroissiale. Cette prière est la clé de votre sainteté, de votre clairvoyance, et du salut de beaucoup d'âmes.

De la SAINTETE tout d'abord, car *sans Moi, vous ne pouvez rien faire* affirme Jésus de manière définitive. Nous ne pouvons pas poser un seul acte de vertu, accomplir un seul acte bon surnaturel, sans un secours divin. Et celui-ci nous est donné principalement dans la prière. Elle est surtout cet aliment quotidien dont notre âme a besoin, sous peine de dépérir, et d'être laissée sans défense face aux assauts continuels de l'ennemi. C'est la raison de tant de déchéances et de chutes : *Que celui qui est debout prenne garde de tomber!* Et à l'inverse, c'est ce qui explique le parcours qui peut nous sembler extraordinaire de certains

saints : si humainement, leurs moyens semblaient dérisoires, ils étaient habités de la force divine qui est plus forte que toute la force des puissants de la terre.



Je suis la Lumière du monde

La prière est ensuite la clé de notre CLAIRVOYANCE. Notre-Seigneur reproche dans l'Évangile aux Pharisiens d'être des aveugles qui conduisent des aveugles, *et ils tombent ensemble dans la fosse...* Les temps que nous vivons sont bien sombres en effet, et plus que jamais nous avons besoin de Celui qui est *la Lumière du monde*. Avec Lui, nous sommes certains de rester sur le chemin et en vie : *Je suis la Voie, la Vérité et la Vie*. Et le moyen de rester avec Lui, c'est cette prière qui doit monter continuellement de notre âme qui la fumée de l'encens

monte vers le Ciel. Alors nous saurons discerner la Vérité et les erreurs, la vraie Doctrine et celle qui n'en a que l'apparence.

On ne peut pas ne pas mentionner à cet égard la situation de crise qui continue de secouer notre Mère la sainte Eglise. Ce discernement y est ô combien nécessaire pour juger avec justesse, et ne pas faire partie de ces *aveugles conduits par des aveugles*, ou de ceux chez qui *la lumière est venue, et ils ne l'ont point reçue*. Si nous pouvons manifester ainsi une opposition publique à la Rome actuelle, c'est uniquement en raison de l'usage publiquement dévoyé de son autorité que nous le faisons.

Enfin, la prière est la clé du SALUT de beaucoup d'AMES. Soyons convaincus de cette vérité toute simple que *le chrétien ne se sauve pas seul, comme il ne se damne pas seul*. A nous donc d'être de ces apôtres qui ont à cœur de prier beaucoup pour la conversion des pécheurs, le retour des brebis égarées à l'unique berceau qu'est la Sainte Eglise Catholique. Comme les premiers Apôtres, *soyons tous appliqués à la prière, d'un commun accord, avec Marie, Mère de Jésus...* Alors notre prière aura porté tout son fruit dans nos âmes, nos intelligences, et dans l'âme de notre prochain. Et Jésus pourra nous dire aussi : *Vous verrez de plus grandes choses encore!*

Daigne la Vierge Marie nous y aider tout particulièrement pendant ce mois qui lui est consacré!

*Abbé Amaury Graff,
Prieur*

LA FSSPX

UNE ŒUVRE
POUR L'HONNEUR DE DIEU



- ✠ UN ÉTAT DE NÉCESSITÉ ?
- ✠ LE PIÈGE « ECCLESIA DEI »
- ✠ LA RESTAURATION DU SAGERDOCE

École Saint-Georges
Jeudi 11 mai – 20 h 30
Par MM. les abbés Graff & Coulomb

Grande procession en l'honneur de Sainte Jeanne d'Arc

Dimanche 14 mai 2017



- ◆ Départ à 16h du parvis de l'église Notre-Dame (Place du Chapelet)
- ◆ Procession par le cours de l'Intendance et les Allées de Tourny jusqu'à la statue de Sainte Jeanne d'Arc (Rd-Point du Maréchal de Lattre)
- ◆ Vers 17h30 : fin de la procession

Samedi 13 mai Anniversaire de la première apparition de la Vierge Marie aux enfants de *Fatima*

Pour fêter cela, la messe à la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil sera célébrée de manière solennelle à 10h30.

Noter que la messe sera célébrée ce jour-là également :

- ◆ à Saint-Macaire à 8h.
- ◆ à Saintes (église Sainte-Colombe) à 18h

Vendredi 19 mai Saint Yves, patron des avocats et des juristes

Messe avec chants à 18h30 à la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil.

CONFIRMATIONS

par son Excellence
Monseigneur Alfonso de Galarreta
le Samedi 20 mai 2017 à 10h
à Saint-Macaire (33490)

Cours Notre-Dame du Rosaire – 3, Cours Gambetta
Les personnes désirant s'inscrire ou inscrire leur enfants devront se rapprocher des abbés ou des Sœurs Dominicaines.

COMMUNIONS SOLENNELLES

le Dimanche 11 juin 2017
à Notre-Dame du Bon Conseil

DIVERS

* Dans le dernier bulletin, nous vous exhortions à la pratique des **cinq premiers samedis du mois**. Continuons avec ardeur à pratiquer cette dévotion, si porteuse de grâces pour nous-mêmes et nos familles.

* Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires pour participer au pèlerinage de Chartres. C'est un évènement national d'une importance considérable, tant pour garder notre élan spirituel, que par le témoignage de Foi qu'il apporte à notre pauvre pays qui en a bien besoin.

* Ne nous essouffons pas dans la **Croisade du Rosaire** demandée par Mgr Fellay jusqu'au 15 août prochain : les jours passent, et avec eux la possibilité d'offrir nos chapelets ou rosaires.

* La Fraternité Saint-Pie-X assure une œuvre scolaire à Bordeaux par l'école Saint-Georges. Cette œuvre trouve sa suite naturelle dans les différentes écoles qui sont en accord avec ses positions : pour les garçons, elles sont tenues par la FSSPX (Saint-Michel-Garicoitz, Saint-Joseph-des-Carmes, Saint-Michel...) ; pour les filles par les Sœurs Dominicaines (Saint-Macaire entre autres).

C'est pourquoi le Prieuré Sainte-Marie ne soutient pas le collège Saint-Fort, et réciproquement. En effet, ce dernier ne partage actuellement ni les positions éducatives de la FSSPX (mixité au collège) ni sa position doctrinale au regard de la crise que traverse notre Mère la Sainte Eglise.

* L'École Saint-Georges et le Prieuré Sainte-Marie organisent leur **kermesse les 24 et 25 juin** prochain. Afin que ces journées soient une réussite collective au profit de notre

école, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

Vous pouvez nous aider dès maintenant par : des dons de lots pour la tombola ; des dons financiers ou en nature notamment pour alimenter nos stands de vente (vêtements, gâteaux,...) Ces dons sont à déposer au secrétariat le plus tôt possible.

Par ailleurs, beaucoup d'entre vous se sont déjà portés volontaires pour aider à animer les stands durant cette journée. Cependant, pour une meilleure organisation, il faudrait encore une vingtaine de personnes. Nous lançons donc un appel particulier à la disponibilité d'un maximum d'entre vous.

Les volontaires sont invités à se faire connaître auprès de M. l'abbé Graff ou de M. Labrousse avant le 25 mai et/ou à se présenter à la **réunion d'information et de préparation qui aura lieu à l'école le mercredi 31 mai au réfectoire**.

Pèlerinage de Chartres 2017

◇ **Nous recherchons d'urgence un adulte qui accepte de prendre la direction du chapitre de Bordeaux**, chapitre qui sera vraisemblablement constitué majoritairement de scouts et guides cette année. Que les adultes de la paroisse se mobilisent le plus possible, afin de prendre la relève des générations d'anciens qui nous ont précédés!

◇ **Les inscriptions au car** sont ouvertes :

- Gratuits pour les enfants de 6 à 11 ans
- scouts / étudiants : 30 €
- adultes : 35 €
- tarif famille : 100 €

◇ **Règlement** et inscription à renvoyer le plus rapidement possible à

Gonzague Malherbe
20 Avenue du Général Leclerc, 33110 Le Bouscat
Contact : 06 59 04 86 99

◇ **Informations pratiques :**

- Le car partira de Bordeaux (Station Esso, Boulevard Pierre 1^{er}) à 22h
- Le retour est prévu vers 4h du matin le mardi de Pentecôte à Bordeaux.

◇ Si des pèlerins souhaitent **recupérer le car dès Langon**, merci de le signaler au plus vite pour que nous fassions le nécessaire.

◇ Le **chapitre Enfants** Sainte-Blandine sera présent, sous la houlette de *M. Edouard Guépin* (06 77 93 85 02).

1917 Pèlerinage de Pentecôte 2017

de Chartres à Paris

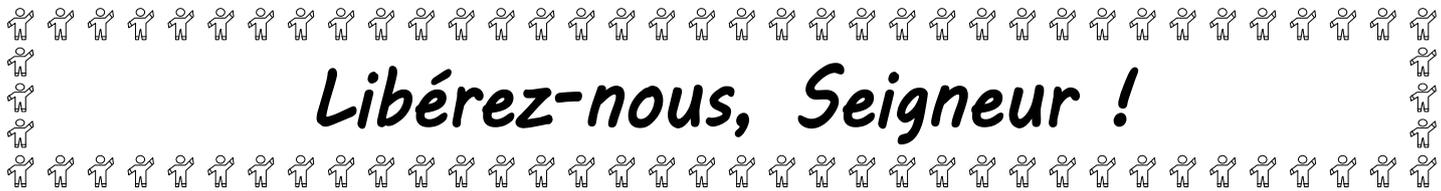
« Mon Coeur Immaculé
sera ton refuge... »



Association « Pèlerinage de Tradition »
20, rue Guibert - 75013 Paris
Tél : 01 55 43 15 46 - peler-trad@wanadoo.fr
www.pelermagdestradition.com

3-4-5 JUIN

Tracts à disposition sur les tables de presse de nos chapelles.
Pensez à vous inscrire aussi pour le pèlerinage!



Libérez-nous, Seigneur !

Pour une fois nous allons nous aligner sur l'ambiance générale de notre monde et appeler aussi de nos vœux une libération. Depuis quelques siècles déjà il semble que nos semblables soient animés par un désir permanent de révolte et une quête de libération. Il est étonnant de constater que deux siècles après la Révolution française, il soit encore nécessaire d'attendre et de lutter pour la libération que 1789 est censée nous avoir apportée. Cela fait penser à cette réflexion de Boris Eltsine aux derniers jours de l'URSS, quand il rappelait goguenard aux membres du Soviet Suprême qu'il avait du mal à expliquer à un ouvrier russe pourquoi, soixante-dix ans après la prise du pouvoir par la classe ouvrière, il était encore obligé de faire plusieurs heures de queue devant un magasin d'alimentation pour acheter des saucisses où la proportion de viande n'atteignait pas 50 %. Nous sommes à l'évidence devant une duperie dont nous devons révéler le mensonge, au moins partiellement.

Personne n'a choisi d'exister et de naître, pas plus qu'aucun de nous choisit la culture et le cadre de société qui va le structurer. L'être humain concret n'est pas un matériau vierge, et il ne nous est pas loisible de choisir à l'envi où nous voulons vivre et ce que nous voulons être. Pour pouvoir faire un tel choix il faut recevoir une éducation suffisante et être dans une situation économique suffisamment affermie. Un pauvre ne se pose pas des questions trop compliquées, il cherche uniquement à survivre au jour le jour. Est-ce à dire que nous devons tout accepter de ce qui nous

arrive ou de ce qu'on nous enseigne ? Certes non !

Nous prions sans cesse pour la conversion du monde. Nous désirons en effet qu'une part notable d'entre les hommes renie une partie de ce qui a fait leur tradition familiale ou culturelle. Qu'un individu soit issu d'un milieu athée occidental, du monde musulman ou d'une culture bouddhiste, pour obtenir le bonheur véritable, il devra s'affranchir de quelque chose qu'il a reçu de ses parents et de son milieu. Cela n'implique pas, par ailleurs, que cet individu soit obligé de tout rejeter, ainsi il peut garder l'amour des beaux-arts, le sens de la solidarité familiale ou la compassion envers les pauvres. Le christianisme ne demande, pour être vécu, que d'arracher ce qui est mauvais et de faire croître ce qui est bon. Tout ce qui s'oppose au bien est une entrave et une chaîne qui doit être brisée.

Le propos des révolutionnaires de tout poil, qui écument le monde depuis tant de décennies, est tout autre. Il s'agit en fait pour eux de convaincre que toute chose qui n'est pas acceptée en toute connaissance de cause, par un choix libre et autonome, est une entrave à la liberté humaine et à toutes ses potentialités. Charge à l'« élite éclairée » d'apporter la lumière d'une libération totale qui affranchisse l'homme des cadres de son existence normale, famille, culture propre, nations, encadrement religieux, etc. Il faut ouvrir les vannes d'un affranchissement total et détruire tant l'ordre surnaturel que l'ordre naturel, pour arriver enfin à faire que l'homme soit capable d'être tout

ce qu'il veut, quitte à ce qu'il puisse changer d'identité sexuelle ou qu'il puisse désirer être ravalé au rang des bêtes sans raison, dans la mesure où son choix est tel.

Derrière les grands idéaux de liberté et d'affranchissement se cache toujours cette haine de ce qui fait le bien de l'homme. La preuve en est que les sociétés, qui étaient censées apporter le plus de libertés aux masses laborieuses, furent celles qui les condamnèrent aux esclavages les plus terribles, comme l'exemple soviétique nous l'a montré. La liberté absolue, c'est-à-dire la potentialité pure, n'est en fait pour les hommes qu'un appauvrissement et une destruction de ce qui fait la bonté de leur existence. Il en est certes qui savent tirer leur épingle du jeu et qui ont intérêt à ce que les choses restent ainsi, car ils ont les moyens de leur révolte et la satisfaction de leur orgueil et de leurs désirs pervers. Ce sont eux qui vous disent que la famille, la patrie, la religion, les lois morales, sont des obstacles à la vie, alors qu'ils ne sont que le terreau nécessaire à votre plein développement. Défiiez-vous donc toujours et sans cesse de ces apôtres des ténèbres qui ont toujours à la bouche le désir de votre libération. Ils cherchent à vous séduire et à vous amener sur un chemin qui, sous couvert de liberté, n'est que servitude, malheur et appauvrissement matériel et spirituel. "A libertate ista, libera nos Domine !" De cette liberté-là, libérez-nous, Seigneur !

*Abbé Renaud
de Sainte-Marie*

VERS LE MARIAGE DES PRÊTRES ?

Abbé Jean-Michel Gleize

Un nouveau débat en vue ?

1. Dans un entretien récemment accordé au journal allemand *Die Zeit*¹, le Pape François a déclaré que, pour remédier au manque de prêtres, il ne serait pas impossible d'ordonner au sacerdoce des hommes mariés dans l'Église catholique latine, à condition qu'il s'agisse de « viri probati », c'est à dire d'hommes d'âges mûrs et ayant fait leur preuve dans la vie chrétienne. Dans cette éventualité, il resterait à déterminer quelles seraient les fonctions précisément départies à cette catégorie de prêtres. Mais en tout état de cause, l'Église ne reviendrait pas sur la loi du célibat, et ne laisserait donc pas aux séminaristes la liberté de se marier.

2. Y aurait-il là, en perspective, une nouvelle brèche dans la morale de l'Église catholique ? Dans le journal *Le Figaro*, Jean-Marie Guénois sous-titre en effet : « L'Église pourrait évoluer sur le célibat sacerdotal ». Pour y voir clair, quelques précisions s'imposent.

Quelques distinctions.

3. Le célibat n'est pas la continence. Et celle-ci n'est pas non plus la chasteté absolue. Le célibat est la situation d'une personne qui n'est pas engagée dans les liens du mariage. Cette situation peut correspondre non seulement à un état de fait mais encore à un état de vie, librement choisi, où l'on renonce au mariage, en embrassant donc la chasteté absolue, c'est à dire l'abstinence totale et définitive de tout rapport sexuel. Ce choix est légitime s'il est accompli en vue d'un motif supérieur à celui du mariage, comme la consécration religieuse ou sacerdotale. Et c'est justement pourquoi cet état de vie du célibat consacré l'emporte en excellence sur l'état du mariage, ainsi que le rappelle Pie XII : « Cette doctrine qui établit l'excellence et la

supériorité de la virginité et du célibat sur le mariage a été solennellement définie, comme un dogme de foi divine, au concile de Trente, et les Pères et les Docteurs de l'Église ont toujours été unanimes à l'enseigner. Nos prédécesseurs et Nous-même, chaque fois que l'occasion Nous en a été donnée, Nous n'avons cessé de l'exposer et de la recommander vivement »².

4. La continence est le fait de s'abstenir d'user du mariage. Cette abstinence est temporaire chez ceux qui ne sont pas encore mariés et envisagent de l'être et elle peut même l'être aussi chez ceux qui sont déjà mariés. Elle est définitive et absolue chez ceux qui n'envisagent pas le mariage, en particulier parce qu'ils choisissent l'état de vie du célibat consacré.

5. Enfin, dernière précision, il y a une différence entre la Tradition et les lois de l'Église. La loi du célibat ecclésiastique apparaît très tôt dans l'Église latine, probablement dès l'époque des apôtres : les études classiques du cardinal Stickler (*Le Célibat des clercs*, Téqui, 1998) et du père jésuite Christian Cochini (*Origines apostoliques du célibat sacerdotal*, Lethielleux, 1981) l'ont établi suffisamment. Le principe du célibat des prêtres est formulé dans les textes législatifs vers le début du IV^e siècle³, par le concile d'Elvire, mais cela ne signifie pas que l'usage n'en ait pas prévalu auparavant et de fait le Pape saint Sirice en 386 et le concile de Carthage de 390 se réfèrent à une tradition remontant jusqu'aux apôtres⁴. A partir de là, l'Église est toujours restée fixée dans son enseignement. Cela signifie que le célibat sacerdotal ne fait pas seulement l'objet d'une loi et d'une discipline ecclésiastiques, qui seraient réformables selon la simple volonté d'un Pape. La pratique du célibat sacerdotal représente surtout une tradition apostolique irréversible, tradition qui atteste un dogme de foi divine, le dogme de

la supériorité de l'état du célibat consacré sur l'état du mariage. Un peu comme la discipline du baptême des bébés n'est pas qu'une discipline, mais représente aussi une tradition qui atteste le dogme du péché originel.

6. La loi particulière de l'Église d'Orient est tardive, puisqu'elle remonte seulement à la fin du VII^e siècle, avec le canon 13 du concile in Trullo II (ou Quinisexte) de 691. Ce canon autorise les prêtres, diacres et sous-diacres, qui auraient été déjà mariés avant leur ordination, à conserver leurs épouses et à user du mariage, sauf pendant le temps où ils assurent le service de l'autel. Le canon 26 interdit à un célibataire de se marier une fois qu'il a été ordonné prêtre. Le canon 48 prévoit qu'un évêque déjà marié avant son sacre devra se séparer de son épouse et ne plus user du mariage. Comme l'a montré le cardinal Stickler⁵, avant le VII^e siècle, l'Église d'Orient retenait en principe, comme l'Église latine, la loi du célibat sacerdotal, héritée des apôtres. La nouvelle législation survenue postérieurement représente donc une régression. Et elle ne va tout de même pas jusqu'à autoriser un prêtre à se marier ; elle accorde seulement la possibilité d'ordonner prêtre un homme précédemment marié, en ne l'obligeant qu'à une continence temporaire. Si, dans sa prudence, Rome autorisa les églises locales d'Orient à conserver leur usage propre, elle n'en encouragea pas moins celles de ces églises qui désiraient revenir à la pratique latine du célibat et de la continence complète⁶.

7. L'esprit authentique de l'Église veut donc que les prêtres renoncent à l'état et à l'usage du mariage. La loi du célibat sacerdotal est en même temps une loi de chasteté absolue. Cette exigence s'explique en raison de la supériorité de l'état de vie du

(Suite page 6)

prêtre et du caractère sacré de ses fonctions. L'usage particulier des églises locales d'Orient représente une entorse historique, contraire à cet esprit de l'Eglise, que Rome a été obligée d'admettre mais à laquelle elle ne s'est jamais parfaitement résignée.

Des hommes éprouvés ?

8. A quoi peut bien rimer, alors, le projet de François ? A une pure et simple régression, contraire à l'esprit de l'Eglise. L'excellence du sacerdoce réclame un état de vie proportionné, à l'exemple du Christ et des apôtres. Par son célibat et sa chasteté absolue, le prêtre est un exemple et un signe. Exemple du renoncement et de la vertu parfaite à laquelle doivent tendre les fidèles. Signe de l'excellence de la vie de l'esprit, qui est la vie même de Dieu, sur la vie terrestre et simplement corporelle. Signe aussi de l'excellence de la contemplation des réalités éternelles, par rapport aux convoitises de la chair et à la vie mouvementée d'ici-bas. Cette excellence est telle que la pénurie de prêtres ne saurait fournir un prétexte pour la remettre en cause. L'Eglise a toujours préféré la qualité à la quantité. Et le meilleur moyen d'obtenir davantage de vocations n'est-il pas de recourir à la prière et à la pénitence, pour mériter d'abord de saints prêtres et ensuite beaucoup de saints prêtres ?

Ce sont là des moyens proportionnés, puisqu'ils sont d'ordre surnaturel, comme la vocation qu'ils nous méritent.

9. Pire encore, le dessein du Pape ouvre la voie à une évolution qui ne s'arrêtera probablement pas à mi-chemin. Après avoir admis en principe et répandu dans la pratique l'ordination d'hommes mariés, il sera bien difficile de reculer devant le mariage des prêtres. Et il ne manquera pas de doctes pour expliquer au bon peuple de Dieu le caractère inéluctablement positif de l'évolution : après tout, que le mariage ait lieu avant ou après l'ordination, cela ne change pas grand chose. L'essentiel est d'avoir admis la compatibilité des deux.

10. Ce genre de manœuvre, s'il s'avère opérant, aura eu son premier banc d'essai avec *Amoris laetitia*. Tout en réaffirmant le principe de l'indissolubilité du mariage, le Pape y autorise en effet une pratique contraire à ce principe, en admettant que les couples concubins ou divorcés remariés bénéficient dans l'Eglise du même traitement pastoral que les couples légitimement mariés. De même, tout en réaffirmant la loi du célibat, il sera possible, en pratique, d'agir au rebours de cette loi, c'est à dire d'ordonner prêtres les hommes mariés, puis même de marier les prêtres. Et ce, bien sûr, « dans certains cas », en raison du

manque de prêtres. N'est-ce pas là ce que l'on devrait désigner, en propres termes, comme une « morale de situation » ?

¹ « Interview » parue dans le journal *Die Zeit* le jeudi 9 mars 2017, dont la substance a été reprise par *Le Figaro* et *La Croix*.

² Pie XII, « Discours du 15 septembre 1952 aux Supérieures Générales des Congrégations de droit pontifical » dans *Acta Apostolicae Sedis*, p. 823, cité par Léon Cristiani, dans *L'Ami du clergé*, n° 49 du 3 décembre 1959, p. 739.

³ Et non pas au XIe siècle, comme l'écrit Jean-Marie Guénois dans *Le Figaro*. Ce qui apparaît de nouveau au XIIe siècle, lors du concile de Latran de 1139, ce sont seulement les anathèmes portés contre les prêtres qui ne respecteraient pas leur célibat.

⁴ Cf. la *Lettre pascale* de Son Excellence Mgr Luigi Carli, évêque de Segni, du 12 mars 1970, p. 19.

⁵ Cf. le chapitre III « La pratique de l'Eglise d'Orient » dans le livre déjà cité. L'auteur prouve (p. 74 et sv) que cet usage particulier n'a pu s'autoriser d'aucune tradition ecclésiastique antérieure, sinon en falsifiant les textes.

⁶ Le Cardinal Stickler remarque : « Jusqu'à maintenant, la reconnaissance de cette discipline différente a été l'objet, de la part des autorités romaines, d'une considération courtoise qui, cependant, ne peut guère être considérée comme une approbation officielle de la modification apportée à l'ancienne discipline de la continence » (p. 82).



Ne pouvez-vous pas veiller une heure avec moi, demandait Notre Seigneur à ses apôtres la nuit du Jeudi Saint. L'œuvre des Foyers Adorateurs, fondée par M. l'abbé de Cacqueray (alors directeur de l'école Saint Joseph des Carmes) en juin 2000, permet de répondre à cette demande du Sacré-Cœur.

Il s'agit d'une **chaîne de prière** unissant plusieurs familles dans une intention commune. **L'intention**

principale de cette prière est la sainteté des prêtres. Du même coup, ces familles prient aussi **pour la conversion des pécheurs**, sur lesquels le prêtre doit dispenser les infinies miséricordes du Christ.

Cette double intention est spécialement confiée à Jésus-Christ Souverain Prêtre, au Sacré-Cœur et au Cœur Immaculé de Marie ; de sorte que cette chaîne unit les familles du premier jeudi du mois

(consacré à Jésus-Christ Souverain Prêtre) 00h00, au 1^{er} samedi du mois 24h00.

« *Puisque les audacieux ravissent le Ciel, je tiens moi, à ravir en même temps que le Ciel un coin de terre pour le Cœur de Jésus (...)* Est-il possible de prétendre qu'on puisse organiser une nuit d'adoration par mois, de

(Suite page 7)

préférence la veille du Premier Vendredi, toujours au foyer dans les familles très ferventes et relativement nombreuses : disons de 23h à 5h du matin ? Est-ce trop exiger en demandant une heure d'Adoration nocturne par mois et sans sortir du foyer, quand des milliers et des milliers de personnes passent des nuits entières, perdant leur conscience et leur santé dans des exagérations mondaines, la plupart du temps très dangereuses, coupables même ? Le péché aurait son droit acquis et pas la Réparation d'amour ? Judas peut veiller pour trahir et il trouve des complices qui veilleront avec lui ; et les apôtres et les amis seront-ils toujours accablés de sommeil ? » (R.P. Matéo, in *Jésus, Roi d'Amour*, pp 82-83)

Qui fait partie de cette chaîne ? Normalement, des foyers ; si la prière est solitaire, elle est faite cependant au nom de la famille.

En quoi consiste cette prière familiale ? Il s'agit d'une heure sainte (ou plusieurs) qui se déroule au foyer, et qui peut se réaliser sous les formes les plus variées. Si possible, cela se passe devant l'image familiale du Sacré-Cœur ; en effet, cette dévotion familiale s'épanouit tout naturellement dans un acte de consécration, par l'intronisation du Sacré-Cœur dans le foyer. Les familles –ou membres d'une famille- d'un même Prieuré (ou d'une chapelle), se trouvent ainsi unies en une prière continue pendant les premiers jeudi, vendredi et samedi de chaque mois. Si les familles d'un Prieuré ne peuvent former tout de suite une chaîne complète, elles peuvent commencer avec une chaîne partielle, ou s'unir à une autre chaîne.

Chaque mois, les familles reçoivent un **bulletin national** qui a pour but d'entretenir l'esprit des Foyers Adorateurs. Ce bulletin contient aussi des intentions de prières ; il peut être adapté par le prieur pour des intentions plus spécifiques. Les foyers peuvent aussi confier des

intentions. Cela dit, il faut se rappeler que ce mouvement de prière n'est pas d'abord pour demander, mais pour adorer. *L'heure sainte est avant tout un acte d'amour du Foyer Adorateur.*



Par ailleurs, **chaque mois**, les Foyers Adorateurs d'un Prieuré font célébrer **trois messes** : le jeudi à l'intention des prêtres, le vendredi pour la conversion des pécheurs, le samedi pour les Foyers Adorateurs.

Les Foyers Adorateurs d'un Prieuré sont **coordonnés par un correspondant** qui distribue le bulletin, réunit les intentions de prières, harmonise les heures des différentes familles, et entretient l'enthousiasme et la fidélité des membres.

Les Foyers Adorateurs doivent se rappeler que leur prière plaira d'autant plus à Dieu qu'eux-mêmes chercheront à avancer dans le chemin de la **sainteté familiale**. Or, cette voie de sainteté, tracée par Notre-Seigneur dans la Sainte Famille, est celle des trois vertus de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Les Foyers Adorateurs s'efforceront donc de marcher en ces trois vertus selon l'état de vie qui leur est propre.

Chacun des efforts réalisés en ce sens au cours des journées et des semaines pourra à son tour être

offert aux grandes intentions que se sont fixées les Foyers Adorateurs : la sanctification des prêtres, et, en dépendance de cette première intention, la conversion des pécheurs. Centrées sur Jésus-Christ Souverain Prêtre aux pieds duquel les reconduit leur rendez-vous mensuel, ces familles sont heureuses de participer à la reviviscence de l'Eglise. Elles sont en outre persuadées que le Sacré-Cœur bénira d'autant plus leur foyer et elles considéreront comme un grand honneur que l'un de ses membres soit appelé à une vocation sacerdotale ou religieuse.

Le Sacré-Cœur avait promis à sainte Marguerite : *Je mettrai la paix dans leur famille. Je les consolerais dans toutes leurs peines. Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises. Les âmes tièdes deviendront ferventes. Les âmes ferventes s'élèveront à une plus grande perfection.*

Il ne sera pas dit que dans notre région qui a déjà, par la grâce de Dieu, fourni nombre de prêtres à l'Eglise catholique, il n'y ait pas une chaîne active et fervente de Foyers Adorateurs ! Cette chaîne existe déjà, et ils sont quelques dizaines, ces foyers qui dans la discrétion œuvrent pour le sacerdoce et le salut des âmes. Mais on ne peut que souhaiter que soient toujours plus nombreuses les âmes prêtes à répondre à l'appel de Notre-Seigneur : *Ne pouvez-vous pas veiller une heure avec moi !*

Nos correspondants sont

- ◇ à Bordeaux : M. Ville
05.56.45.98.50
- ◇ à Saintes : Mme Boyer
05.46.92.64.96
- ◇ Il reste à en trouver pour Vérac et Saint-Macaire!

Et ainsi chacun de nos centres de messes sera un véritable incendie de charité se répandant en foyers multiples, autant de relais priant pour les vocations, les prêtres, et la conversion des pécheurs!

Abbé Jacques Mérel



LETTRE AUX AMIS ET BIENFAITEURS N° 87

Dimanche de Pâques – 16 avril 2017

Le libre examen de Luther nie la nécessité d'une autorité surnaturelle et rend impossible l'unité dans la Vérité.

Chers Amis et Bienfaiteurs,

Il y a cinq cents ans, Martin Luther se révoltait contre l'Eglise, entraînant à sa suite un bon tiers de l'Europe – ce fut probablement la perte la plus importante que l'Eglise catholique ait eu à subir durant son histoire, après le schisme d'Orient de 1054. Il a ainsi privé des millions d'âmes des moyens nécessaires au salut, les éloignant non d'une organisation religieuse parmi d'autres, mais bel et bien de l'unique Eglise fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont il a nié la réalité surnaturelle et la nécessité pour le salut. Il a complètement dénaturé la foi, dont il a rejeté les dogmes fondamentaux que sont le saint Sacrifice de la messe, la présence réelle dans l'Eucharistie, le sacerdoce, la papauté, la grâce et la justification.

Au fondement de sa pensée, qui est celle du protestantisme dans son ensemble aujourd'hui encore, il y a le libre examen. Ce principe revient à nier la nécessité d'une autorité surnaturelle et infaillible qui puisse s'imposer aux jugements particuliers, et trancher les débats entre ceux qu'elle a pour mission de guider sur le chemin du Ciel. Ce principe clairement revendiqué rend tout simplement impossible l'acte de foi surnaturel, qui repose sur la soumission de l'intelligence et de la volonté à la Vérité révélée par Dieu et enseignée par l'Eglise avec autorité.

Le libre examen, érigé en principe, rend non seulement inaccessible la foi surnaturelle qui est la voie du salut (« *Celui qui ne croira pas, sera*

condamné », Mc 16, 16), mais aussi il rend impossible l'unité dans la Vérité. Il a ainsi établi en principe l'impossibilité pour les protestants du salut éternel, et de l'unité dans la Vérité. Et de fait la multiplication des sectes protestantes ne cesse d'augmenter depuis le XVI^e siècle.

Devant un spectacle si désolant, qui ne comprendrait les efforts déployés maternellement par la véritable Eglise du Christ pour rechercher la brebis perdue, qui ne saluerait ses nombreuses tentatives apostoliques pour libérer tant d'âmes enfermées dans ce principe fallacieux qui leur interdit l'accès au salut éternel ? Ce souci du retour à l'unité de la vraie foi et de la vraie Eglise traverse les siècles. Il n'est pas du tout nouveau ; que l'on considère la prière du Vendredi Saint :

Prions pour les hérétiques et les schismatiques, afin que notre Dieu et Seigneur les arrache de toutes les erreurs et qu'il daigne les ramener à notre sainte Mère, l'Eglise catholique et apostolique.

Dieu tout-puissant et éternel, qui sauvez tous les hommes et voulez qu'aucun d'eux ne se perde ; regardez les âmes trompées par la ruse diabolique, afin que les cœurs de ceux qui errent, ayant déposé toute perversité hérétique, se repentent et reviennent à l'unité de votre vérité. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Ce langage traditionnel ne laisse aucune place à la confusion si largement répandue aujourd'hui au nom d'un faux œcuménisme. Les mises en garde de la Congrégation du Saint-Office en 1949, à la suite de plusieurs documents pontificaux, dont

le plus important est certainement l'encyclique de Pie XI *Mortalium animos* (1928), ces justes mises en garde semblent désormais lettre morte. Pourtant les dangers de cet irénisme œcuménique, dénoncé par Pie XII dans *Humani generis* (1950) sont immenses et gravissimes, car il décourage les conversions au catholicisme. Quel protestant, voyant louer les « richesses » et « vénérables traditions » de la Réforme de Luther, éprouverait le besoin de se convertir ? Et d'ailleurs, le mot même de « conversion » est actuellement banni du vocabulaire catholique officiel, dès lors qu'il s'agit des autres confessions chrétiennes.

En outre, cette nouvelle attitude, faite de louanges pour le protestantisme et de repentances pour le catholicisme, cause – c'est un constat – la perte de la foi chez d'innombrables catholiques. Chaque sondage interrogeant la foi des catholiques montre les ravages que produit cet alignement effarant sur le protestantisme. Combien de catholiques sont atteints au XXI^e siècle par ce que l'Eglise a condamné, jusqu'au Concile, sous le nom d'indifférentisme ? Erreur funeste qui affirme que tout le monde est sauvé, quelle que soit sa religion. Erreur qui s'oppose frontalement à l'enseignement de Notre Seigneur lui-même et de toute l'Eglise à sa suite. Pourtant, en dénonçant cette erreur contre la foi catholique bimillénaire, l'on passe immédiatement pour un fanatique ou un dangereux extrémiste.

C'est aussi au nom de ce nouvel œcuménisme qu'a été inventée la

(Suite page 9)

nouvelle liturgie. Elle entretient avec la Cène protestante des rapports tels que plusieurs théologiens protestants ont pu affirmer la possibilité pour leurs coreligionnaires d'utiliser le nouveau missel catholique, ainsi Max Thurian à Taizé. Et pendant ce temps, les enfants de l'Église catholique se voyaient privés des plus beaux trésors de la louange divine et de la grâce. Dieu merci, Benoît XVI a courageusement déclaré que la liturgie pluriséculaire n'avait jamais été abrogée, mais – pendant plus de 40 ans, dans le monde entier – la réforme liturgique postconciliaire a éloigné des millions de fidèles des églises, car ils n'y trouvaient plus ce qu'ils attendaient de l'Église catholique.

Comment s'étonner dès lors que cet œcuménisme censé promouvoir l'unité des chrétiens ne fasse que bien peu de progrès ?

Mgr Marcel Lefebvre, dès le Concile, dénonça cette nouvelle façon de procéder avec les protestants, qui s'abritait sous le nom d'œcuménisme. De fait, ce vocable très élastique exprime une manière générale de voir et de faire, introduite dans l'Église au moment de Vatican II. Il s'agit d'une bienveillance affichée envers tous les hommes, d'une volonté arrêtée de ne plus condamner l'erreur, d'une recherche tous azimuts de 'ce qui nous unit' plutôt que de ce qui nous sépare... Et ce qui aurait dû n'être que le premier pas d'une démarche vers l'unité, dans le cadre

d'une *captatio benevolentiae*, s'est transformé rapidement en une recherche voulue pour elle-même, devenue sa propre fin ; une quête incessante à la poursuite d'une vérité indéfinie. Elle s'est alors écartée de sa fin objective : le retour à l'unité de l'Église de ceux qui l'ont perdue. Ainsi le sens du mot œcuménisme a été changé, le concept d'unité a été modifié, et les moyens pour y parvenir ont été faussés.

A la clarté traditionnelle d'une Église qui sait être la seule vraie et qui le proclame haut et fort, s'est substituée une doctrine nouvelle et incertaine – mélange d'autodénigrement repentant et de relativisme post-moderne ('nous ne possédons pas toute la vérité', par exemple) –, ce qui conduit actuellement une majorité de catholiques à renoncer à l'affirmation qu'il n'y a qu'une seule voie de salut, et que nous tenons de Jésus-Christ lui-même : « *Je suis le chemin, la vérité et la vie ; nul ne vient au Père que par moi* » (Jn 14, 6).

On a subrepticement changé le sens du dogme « Hors de l'Église pas de salut » par des idées confuses, jusqu'à altérer l'affirmation de l'identité de l'Église du Christ et de l'Église catholique. Le cardinal Walter Kasper, alors président du Conseil pour la promotion de l'unité des chrétiens, voyait dans la nouvelle définition de l'Église (*subsistit in*) ce qui a rendu tout simplement possible l'œcuménisme promu depuis le Concile. Venant d'une telle personnalité, c'est

un aveu de taille, à prendre au sérieux !

Voilà, en quelques mots, pourquoi nous ne pouvons pas célébrer dans la joie le 500^e anniversaire de la Réforme protestante. Bien au contraire, nous pleurons cette cruelle déchirure. Nous prions et œuvrons, à la suite de Notre Seigneur, pour que les brebis retrouvent le chemin qui les conduira sûrement au salut, celui de la sainte Église catholique et romaine.

Nous prions aussi pour que soit abandonné bien vite cet irénisme illusoire et pour qu'à sa place renaisse un vrai mouvement de conversion, tel qu'il existait avant le Concile, en particulier dans les pays anglophones.

Enfin, en ce centenaire des apparitions de Notre Dame aux trois petits bergers de Fatima, nous prions également pour que soient entendus les appels de la Très Sainte Vierge Marie. Elle a promis la conversion de la Russie, lorsque le Souverain Pontife voudra bien consacrer explicitement ce pays à son Cœur Immaculé.

Redoublons nos prières et sacrifices, afin que la promesse de la Mère de Dieu devienne réalité, sans tarder.

Qu'elle daigne avec son divin Fils, *cum prole pia*, vous bénir en ce temps pascal, et nous conduire tous à la béatitude éternelle.

Dimanche de Pâques 2017

+ Bernard Fellay



KERMESSE 2017

du Prieuré Sainte-Marie et de l'École Saint-Georges

samedi 24 et dimanche 25 juin, de 14h00 à 19h00

- ◇ Les élèves de l'école ouvriront la kermesse par leur spectacle, le samedi 24 en début d'après-midi.
- ◇ Un repas à prendre sur place ou à emporter sera disponible le samedi soir.
- ◇ Comme chaque année, un déjeuner est organisé le dimanche pour tous les paroissiens et amis. Vous y êtes bien sûr tous conviés.
- ◇ Les tickets de tombola sont déjà en vente : lots nombreux et variés.
- ◇ Alors réservez votre fin de semaine, et invitez famille, amis et voisins!

Au détour du Prieuré

Chers lecteurs assidus,

Cette année, le mois de mars, s'il est toujours occasion de renouveler notre dévotion au grand Saint Joseph, marque également le début du Carême. C'est donc armés de bonnes résolutions que tous entrent dans ce saint combat. Et se battre, il a presque fallu en arriver là pour que l'assistance puisse entrer au complet dans la petite chapelle du Prieuré : prévue pour 30 personnes, elle en contenait près de 80! Mais chacun put recevoir les Cendres, comme dans les autres chapelles où l'assistance était bien fournie également, et repartir encouragé par cette solennelle bénédiction.

Quant au bon Saint Joseph, sa fête se trouve reportée au 20 mars. Mais elle est bien suivie, notamment à Bordeaux où plus de vingt chefs d'entreprise consacraient au Modèle des travailleurs leur société et tous ceux qui y travaillent. Comme le dit si bien la prière de Saint Pie X à Saint Joseph, *Apprenez à tout faire pour la plus grande gloire de Dieu!*

A la fin de la semaine, c'est la fête de l'Annonciation. A cette occasion, la messe est célébrée de manière solen-

nelle à Bordeaux, par M. l'abbé Cou lomb, entouré entre autres des bien-faiteurs de l'Ecole Saint-Georges qui y étaient conviés. Le soir, M. le Prieur se rend à Saintes pour y chanter la messe : une fois n'est pas coutume, mais le lieu s'y prête puisque c'est de là qu'est reparti l'Angelus, tombé en désuétude. Et le vitrail qui orne notre belle église est là pour nous le rappeler.

Le lendemain, journée bien remplie en Saintonge : journée paroissiale à Saint-Martin, avec une conférence passionnante du Père Jean-Marie (de Mérigny) sur *Amoris Laetitia*. A Sainte Colombe, conférence de M. Alexandre Maral, conservateur au Château de Versailles, sur Mme de Maintenon, belle figure de notre histoire. Et dans la foulée, assemblée générale de l'ACASA, association qui aide à l'implantation de la Tradition en Saintonge et Angoumois.

Quelques jours plus tard, nous entrons dans le mois d'avril, avec le pèlerinage de Verdélais (cf ci-contre). Durant cette fin de semaine, M. l'abbé Coulomb s'est éclipse pour se rendre aux ordinations à Ecône : les nouveaux sous-diacres ne sont guère nombreux, raison de plus pour les soutenir! Nous

n'avons pas manqué de prier pour eux durant notre pèlerinage.

Mais nous voilà déjà entrés dans le temps de la Passion, puis la Semaine Sainte. Celle-ci apporte son cortège de grâces innombrables et de cérémonies, toutes plus splendides et émouvantes les unes que les autres. Particularité à Bordeaux cette année, les Offices des Ténèbres ont pu être chantés intégralement. Quelle joie d'entendre ces magnifiques mélodies qui gagneraient à être plus connues. Le chandelier à 15 branches était bien là, au milieu du cœur, confectionné par quelques dévoués fidèles. Le Jeudi-Saint, première communion d'adulte à Vézac. Et pour couronner le tout, un baptême d'un adulte à ND du Bon Conseil!

Alors, oui, peut éclater l'Alléluia célébrant la victoire de notre doux Sauveur, et la nôtre avec Lui nous l'espérons. Durant les jours qui suivent, les abbés s'absentent, pour prendre un repos (bien mérité certes au vu des heures bénies passées au confessionnal), mais aussi pour reprendre le chemin de l'école afin de participer à la session théologique annuelle.

Le chroniqueur



Sur les chemins de Verdélais...

En 1099, un preux chevalier est préservé miraculeusement de la mort par la protection de la Vierge Marie, lors de la première Croisade. Le Sieur Géraud de Graves fait alors le vœu de lui consacrer sa vie, ce qu'il fera en construisant un petit ermitage dans le bois du Luc. A sa mort, il lègue le site à l'ordre des Grand-montains qui élèvent là une chapelle en l'honneur de la Vierge Marie...

Plus de neuf cents ans plus tard, en ce 1er avril 2017, ce sont quelques dizaines de pèlerins qui se retrouvent au chevet de la Cathédrale de Bordeaux pour se mettre en route vers ce lieu béni. Dans la fraîcheur du matin de printemps, leurs chants réveillent peut-être les bourgeois endormis, et amusent les fêtards pas encore couchés. Mais la ville avec ses artifices et ses bruits s'éloigne, et avant de se retrouver en pleine

campagne, la messe chantée par les Sœurs, aidées des guides, dans la magnifique église de Latresnes permet de faire le plein de forces spirituelles. Et si le ciel s'était montré clément le matin, l'après-midi réserve quelques bonnes giboulées aux valeureux marcheurs, spécialement au moment des haltes : qu'à cela ne tienne, des louteveteaux et loutvettes aux anciens qui en sont à leur 27e pèlerinage, tout le monde repart en chantant. Halte à Langoiran pour la nuit.

Le dimanche 2 avril, les rangs sont grossis par des renforts, surtout à partir de la halte de midi dans le cadre magnifique du château de Benauges. D'autant que deux Pères capucins d'Aurenque nous ont fait l'honneur de leur présence tout au long de la journée. C'est ainsi que fidèles de Bordeaux et de Saint-Macaire, jeunes filles de la Société Saint-André, Croisés de l'Eucharistie et scouts du Groupe Henri de la Ro-

chejaquelein se mettent en ordre de marche pour les derniers kilomètres avant l'arrivée dans notre cher sanctuaire de Verdélais. Chaleureusement accueillis par le recteur du Sanctuaire, nous pouvons déposer aux pieds de la Vierge toutes nos intentions et la remercier pour les immenses grâces reçues. Le R.P. François-Marie célèbre la messe, assisté des abbés Mérel et de Sainte-Marie. Puis M. l'abbé Graff renouvelle la Consécration au Cœur Immaculé de Marie du Prieuré Sainte-Marie, de ses œuvres et de tous les fidèles qui en dépendent. Et c'est ainsi que s'achève avec le magnifique chant de "l'Ave de Verdélais" notre pèlerinage annuel. Chacun repart chez soi l'âme ragaille par Celle qui est invoquée ici au titre spécial de "Consolatrice des affligés", et ne peut s'empêcher de penser : "Vivement l'an prochain!"

Monsieur et Madame Fidèle Pashi

s'uniront devant Dieu le samedi 27 mai 2017 à 15h00 à la chapelle Notre-Dame du Bon Conseil à Bordeaux. A l'issue de la cérémonie, les nouveaux époux seront heureux de partager leur bonheur avec ceux qui le souhaitent à l'occasion d'un goûter convivial à l'école Saint-Georges à partir de 17h30.

Carnet Paroissial

à Bordeaux

Ont été régénérés par l'eau du baptême

25 mars 2017 : à NDBC : Alix TRIOMPHE
1^{er} avril 2017 : à Verdélais : Joachim BONTEMPS
8 avril 2017 : à Yvrac : Constantin LAROCHE
15 avril 2017 : à NDBC : Adeline LEMA-A-KANDA
17 avril 2017 : à NDBC : Bénilde PONS

A été honoré de la sépulture ecclésiastique :

9 mars 2017 : Mme Jeanne LAVIE, veuve MARTIN

à Vérac

A été honoré de la sépulture ecclésiastique :

2 mars 2017 : Anton OEHLER

à Saintes

Ont été régénérés par l'eau du baptême

29 avril 2017 : Charlotte et Louise COUDERT
Bosco DEMOLINS

à Saint-Macaire

Ont été régénérés par l'eau du baptême

4 mars 2017 : Madeleine MERLE
11 mars 2017 : Gabriel FILLONNEAU
29 avril 2017 : Marie-Reine BUCHET

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique :

10 mars 2017 : Mme Jeannine PRUD'HOMME
18 avril 2017 : M. Philippe MAJAU

Ont fait leur première communion :

26 mars 2017 : Bruno HEBRARD et Xavier VILLE
16 avril 2017 : Anne-Marie BOUTHET du RIVAULT

à la Chapelle Saint Martin

A été régénéré par l'eau du baptême

18 mars 2017 : Justine MASSON

A été honorée de la sépulture ecclésiastique :

10 mars 2017 : Mme GAUTRET

**ACTIVITÉS
DE LA PAROISSE**

**Mois de mai
Mois de Marie**

Mardi 9 mai :

* 20h30 : chez M. et Mme Poin-
sot, réunion du Cercle des
Foyers Chrétiens, avec confé-
rence par M. l'abbé Graff : *les
péchés capitaux de l'enfance :
la désobéissance.*

Jeudi 11 mai :

* 20h30 : à l'école Saint-
Georges, conférence sur la
FSSPX par MM. les abbés Graff
et Coulomb (cf p. 2).

Samedi 13 mai :

* 10h30 : Messe solennelle du
Cœur Immaculé de Marie à
NDBC pour le centenaire des
apparitions de Fatima.
* 16h00 : à NDBC, mariage de
Claire Reynaud et d'Alexandre
Mangeot.

Dimanche 14 mai :

* Marché de printemps de l'Ate-
lier St Georges à la sortie de
messe à Saintes.

Mercredi 17 mai :

* 18h30 : à NDBC, messe des
étudiants avec confessions,
suivie de la conférence.

Jeudi 18 mai :

* Pèlerinage des Mamans de l'é-
cole St Georges, accompa-
gnées de M. l'abbé Graff.

Vendredi 19 mai :

* 20h30 : Réunion du Cercle des
chefs de famille au Prieuré
avec conférence de M. l'abbé
Dupas : *Le langage du Christ,
clé des Evangiles.*

Samedi 20 mai :

* 10h00 : à St-Macaire (Cours
ND du Rosaire), Confirma-
tions suivies de la Messe so-
lennelle (cf p. 3).

Dimanche 21 mai :

* Marché de printemps de l'Ate-

lier St Georges à la sortie des
messes à NDBC.

Lundi 22 mai :

* 16h00 : à Saint-Macaire, ré-
union du cercle de Mamans.

Jeudi 25 mai (Ascension)

* Adoration perpétuelle de la
FSSPX.

Samedi 27 mai

* 15h00 : à NDBC, mariage de
de Fidèle Pashi et Adeline Le-
ma-A-Kanda (cf p. 11).

Dimanche 28 mai

* Marché de printemps de l'A-
telier St Georges à la sortie de
messe à Vérac.

Mercredi 31 mai :

* 18h30 : à NDBC, messe des
étudiants avec confessions,
suivie de la conférence.
* 20h30 : à l'école Saint-
Georges, réunion préparatoire
à la kermesse, ouverte à tous
les volontaires (cf p. 9)

.....

Mois de juin

Mois du Sacré-Cœur

Vendredi 2 juin

* 18h30 : à NDBC, messe
chantée du Sacré-Cœur, et
adoration du T.S.Sacrement
jusqu'à 22h.
* 18h30 : à Saintes, messe et
Heure sainte.

Samedi 3 juin

1^{er} samedi du mois

* 11h : à Vérac, messe et 1/4h
de méditation.
* 18h30 : à NDBC, messe chan-
tée du Cœur Immaculé de Ma-
rie et 1/4h de méditation.
* 18h30 : à Saintes, messe et
1/4h de méditation.

Mardi 6 juin

* 8h30 : au Prieuré, café des
Mamans avec conférence.

Vendredi 9 juin :

* 20h30 : Réunion du Cercle
des chefs de famille au Prieuré
avec conférence de M. l'abbé
Coulomb.

Dates à retenir

- **Jeudi 11 mai** : Conférence sur la
FSSPX à 20h30 à l'école Saint-
Georges par MM. les abbés
Graff et Coulomb.
- **Samedi 13 mai** : Anniversaire de
la 1^{ère} apparition de la Sainte
Vierge à Fatima (1917) : Messe
spéciale (cf p.2).
- **Dimanche 14 mai** : Solennité de
Sainte-Jeanne d'Arc – Proce-
sion à Bordeaux (cf p.2).
- Marché de Printemps
de l'Atelier St Georges à Saintes.
- Quête pour les écoles
à la sortie de messe à Vérac.
- **Samedi 20 mai** : Confirmations à
Saint-Macaire par son Exc. Mgr
de Galarreta.
- **Dimanche 21 mai** : Marché de
Printemps de l'Atelier St Geor-
ges à NDBC.
- **Jeudi 25 mai** : Ascension de No-
tre Seigneur (fête d'obligation).
- Adoration perpétuelle
de la FSSPX.
- **Du jeudi 25 mai (17h30) au sa-
medi 27 mai (14h30)** : Récollec-
tion de Communion Solennelle
au Carmel d'Eynesse.
- **Dimanche 28 mai** : Marché de
Printemps de l'Atelier St Geor-
ges à Vérac.
- Quête pour les écoles à
la sortie des messes dans nos cha-
pelles (sauf Vérac)
- **3, 4, 5 juin : Pèlerinage de Pen-
tecôte**, de Chartres à Paris.
Tracts à disposition sur les ta-
bles de presse. (cf p.3)
- **Dimanche 11 juin** : Commu-
nions solennelles à NDBC.
- **Dimanche 18 juin** : Solennité de
la Fête-Dieu - Processions et
premières communions dans
nos chapelles.
- **Samedi 24 et dimanche 25 juin** :
Kermesse au prieuré.
- **Samedi 19 et dimanche 20 août
2017** : Pèlerinage international
de la FSSPX à Fatima.